

Projet : inspiration et actions en développement durable pour les attractions et événements du Québec

Mise en contexte

Dans le contexte actuel de lutte et d'adaptation aux changements climatiques et d'un souhait vers un développement plus responsable du tourisme, il est essentiel que tous les acteurs se mobilisent et contribuent activement à l'atteinte de cet objectif. Le milieu touristique et événementiel n'en fait pas exception.

Par l'entremise de ses membres, Événements Attractions Québec (ÉAQ) représente le cœur de l'expérience touristique du Québec. **ÉAQ souhaite réaliser des analyses et études sur les tendances et les meilleures pratiques d'affaires (MPA) au Québec et à l'international**, et ce, tant pour les **festivals et événements que pour les attractions et activités touristiques** afin d'être en mesure d'inspirer, de soutenir et d'outiller les entreprises du secteur sur les pratiques durables et responsables avec un accent sur les transports collectifs et actifs. L'objectif ultime étant d'accompagner les PME touristiques dans les actions ayant le plus d'impacts en matière de développement durable.

En 2021-2022, ÉAQ a réalisé un sondage auprès de ses membres sur leurs pratiques durables. Ce sondage a permis de rendre disponible un rapport, trois infographies et huit feuillets stratégiques. Ce portrait statistique permet de documenter l'état de situation actuel, les points forts et les points à améliorer. ÉAQ souhaite maintenant établir un diagnostic complet à l'aide de l'information compilée dans ce projet.

Proactive en matière de soutien aux entreprises touristiques de son secteur concernant le développement durable, ÉAQ rend disponible un outil sur les pratiques sociales depuis maintenant depuis plus de 10 ans. Elle participe également à deux projets pilotes qui permettront de poursuivre les réflexions sur les questions du développement durable :

- Changements climatiques : bonnes pratiques en matière de carboneutralité
- Projet analyse de cycle de vie des événements et festivals

ÉAQ a reçu un mandat de la part du ministère du Tourisme (MTO) et du ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) dont l'objectif est de Soutenir des projets exemplaires visant à favoriser l'utilisation de transports actifs et collectifs lors des festivals et événements touristiques.

Ce projet permettra notamment de réaliser des études très ciblées sur l'enjeu de la mobilité durable dans le cadre de festivals et événements. ÉAQ souhaite profiter du momentum pour mener une action plus large et complète afin de documenter et accompagner globalement les entreprises de ses secteurs dans leur développement durable.

À propos d'Événements Attractions Québec

Respectivement fondés en 1976 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux organismes à but non lucratif qui œuvrent désormais sous la marque conjointe **Événements Attractions Québec (ÉAQ)**. Ils ont pour mission de concerter, représenter et soutenir les attractions touristiques, les festivals et les événements en une communauté dynamique et innovante pour contribuer pleinement à la vitalité de toutes les régions du Québec. ÉAQ est une association touristique sectorielle (ATS) reconnue par le ministère du Tourisme du Québec qui regroupe près de 500 organisations. L'association peut compter sur une équipe de plus de 35 personnes qui contribuent activement à l'accompagnement et au développement des attractions et événements du Québec.

Mandat et livrables attendus

L'objectif général du projet est de produire des rapports basés sur des exemples concrets de pratiques durables au Québec et à l'international, applicables chez-nous, incluant un diagnostic des enjeux, une analyse des tendances, un inventaire de bonnes pratiques, ainsi que des recommandations. Toute cette information servira à l'élaboration de diagnostics sectoriels et de plans d'action afin d'outiller et accompagner les festivals, événements et attractions touristiques.

Le volet 1 est dédié aux attractions puisqu'il y a actuellement moins d'information disponible et de projets pilotes en cours afin de nous permettre d'appuyer les entreprises de ce secteur. Le volet 2 sera quant à lui concentré sur les pratiques des festivals et événements. Une analyse plus générale liée au développement durable est prévue, tout comme un rapport exhaustif dédié à la mobilité durable lié au mandat pour le MTO-MSSS.

Mandat

Volet 1 – Attractions touristiques

1.1 Analyse comparative à l'international pour les attractions touristiques

Tendances et bonnes pratiques en développement durable

Ce rapport permettra de :

- Identifier les enjeux et les grandes tendances touristiques internationales en matière de développement durable dans les attractions touristiques
- Présenter des exemples concrets de meilleures pratiques
- Faire des recommandations d'outils, de formations ou autres formes d'accompagnement des entreprises en lien avec les résultats

1.2 Inventaire de pratiques durables et études de cas des attractions touristiques au Québec

Ce rapport permettra de :

- Présenter des exemples concrets de meilleures pratiques sous forme d'inventaire avec tous les détails permettant de s'en inspirer
- Faire un minimum de trois études de cas détaillées

1.3 Diagnostic sectoriel

Ce livrable permettra de :

- Définir l'environnement d'affaires des attractions en lien avec le développement durable
- Dresser un état de situation
- Établir les priorités d'action et ressources nécessaires

ÉAQ souhaite maintenant établir un diagnostic complet qui permet d'illustrer par des exemples concrets, de donner des références et outils pertinents aux entreprises, de poser un regard sur l'environnement stratégique actuel, ainsi que d'analyser les résultats par rapport à des comparatifs ou des cibles à atteindre.

Cet élément vise à intégrer les résultats de l'ensemble des projets en cours et qui seront réalisés dans ce mandat afin de dresser un portrait actuel, réaliste et optimisé de la situation et d'élaborer un diagnostic et un plan d'action à la fois réaliste, concret et ambitieux.

Volet 2 – Festivals et événements

2.1 Analyse comparative à l'international pour les festivals et événements

Tendances et bonnes pratiques en développement durable

Ce rapport permettra de :

- Identifier les enjeux et les grandes tendances touristiques internationales en matière de développement durable dans les festivals et événements
- Présenter des exemples concrets de meilleures pratiques
- Faire des recommandations d'outils, de formations ou autres formes d'accompagnement des entreprises en lien avec les résultats

2.2 Étude d'étalonnage sur les bonnes pratiques et les tendances sur la mobilité durable

Cet élément vise à produire une analyse comparative (étude d'étalonnage/benchmark) des bonnes pratiques et des tendances en **mobilité durable**¹. **Une section sera dédiée aux festivals et événements et une autre aux villes et municipalités.**

Le rapport se basera sur des exemples concrets et applicables de pratiques en mobilité durable à l'international, incluant un diagnostic des enjeux, une analyse des tendances et des recommandations.

¹ Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement. https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/Pages/politique-mobilite-durable.aspx

Les principaux éléments de contenu seront :

- Identifier les grandes tendances événementielles internationales en matière de transport actif et collectif, incluant l'aménagement d'infrastructures dédiées, permanentes ou temporaires, les incitatifs et la sensibilisation;
- Présenter des exemples concrets de meilleures pratiques, incluant un minimum de deux études de cas détaillées sur la mobilité durable dans les festivals et événements à l'international;
- Répertoire des programmes de financement liés aux festivals et événements qui incluent des critères en lien avec le transport actif et collectif, s'il y a lieu;
- Faire des recommandations d'outils, de formations ou autres formes d'accompagnement des entreprises en lien avec les résultats.

Les exemples présentés devront tenir en compte une panoplie de contextes : urbain vs rural, saisonnalité, ainsi que types et tailles des événements. **Le volet 2.2 sera accompagné par un comité d'orientation.**

2.3 Inventaire de pratiques durables et études de cas des festivals et événements au Québec

Cette étape permettra de :

- Présenter des exemples concrets de meilleures pratiques sous forme d'inventaire avec tous les détails permettant de s'en inspirer
- Faire une section dédiée à la mobilité durable
- Faire une ou deux études de cas détaillées dont une concernant un projet de mobilité durable

2.4 Diagnostic sectoriel

Ce livrable permettra de :

- Définir l'environnement d'affaires des festivals et événements en lien avec le développement durable
- Dresser un état de situation
- Établir les priorités d'action et ressources nécessaires

Le diagnostic devra répondre aux objectifs d'illustrer par des exemples concrets, de donner des références et outils pertinents aux entreprises, de poser un regard sur l'environnement stratégique actuel, ainsi que d'analyser les résultats par rapport à des comparatifs ou des cibles à atteindre.

Cet élément vise à intégrer les résultats de l'ensemble des projets en cours et qui seront réalisés dans ce mandat afin de dresser un portrait actuel, réaliste et optimisé de la situation et d'élaborer un diagnostic et un plan d'action à la fois réaliste, concret et ambitieux.

Livrables attendus

En résumé, les livrables attendus sont :

- 1 Rapport : Analyse comparative à l'international pour les attractions touristiques de bonnes pratiques et tendances en développement durable
- 1 Rapport : Inventaire complet de pratiques durables des attractions touristiques au Québec
- 3 études de cas détaillées sur des projets internationaux ou au Québec d'attractions touristiques
- 1 diagnostic sectoriel pour les attractions touristiques et son plan d'action
- 1 Rapport : Analyse comparative à l'international pour les festivals et événements de bonnes pratiques et tendances en développement durable
- 1 Rapport : Analyse comparative de bonnes pratiques et de tendances en mobilité durable dans les festivals et événements
 - o avec une section pour les festivals et événements et une section pour les villes et municipalités
- 1 Rapport : Inventaire complet de pratiques durables auprès des festivals et événements québécois
 - o Avec un tiré à part sur la mobilité durable
- 3 études de cas détaillées sur des projets internationaux de festivals et événements dont 2 sur la mobilité durable
- 1 diagnostic sectoriel pour les festivals et événements et son plan d'action

Étant donné l'ampleur du mandat, il est possible de déposer une proposition pour une portion des livrables. Le soumissionnaire devra spécifier les livrables pour lesquels il dépose une offre et de quelle façon ils s'intégreront dans l'échéancier proposé.

ÉAQ voit positivement la réception d'offres conjointes de plusieurs firmes.

Analyse des offres de services et critères de sélection

ÉAQ est à la recherche d'une firme avec une équipe...

- À l'affût des tendances en matière de développement durable au sein des activités touristiques
- Expérimentée, efficace, bien coordonnée et disponible;
- À l'écoute des besoins de ses clients et souhaitant comprendre la réalité d'ÉAQ et de son secteur;
- En mesure de respecter l'échéancier entendu;
- En mesure d'assurer une relève si le(la) chargé(e) de projet attribué(e) à notre dossier est absent(e).

Contenu de l'offre de service

- Description de l'expertise de la firme en lien avec le mandat
 - o Présenter des exemples de projets spécifiques
- Compréhension du mandat
 - o Confirmation d'un dépôt de proposition sur l'ensemble du mandat ou certains volets spécifiques
- Présentation de la méthodologie et des livrables
- Échéancier détaillé
- Présentation du chargé(e) de projet et de l'ensemble de l'équipe
- Budget détaillé

Évaluation des propositions

- Compréhension du mandat
- Stratégie répondant aux objectifs et livrables
- Compétence et disponibilité de l'équipe
- Méthodologie proposée, plan de travail et respect de l'échéancier
- Expertise et expérience de la firme et de l'équipe
- Coût pour la réalisation du mandat

Les propositions seront analysées par un comité de sélection composé d'au moins trois personnes.

Mode d'évaluation

- Il est essentiel que le soumissionnaire développe, de façon précise et ordonnée, les éléments de réponse aux facteurs d'évaluation.
- Le comité de sélection détermine dans quelle mesure la proposition répond aux exigences formulées dans le présent document et évalue la proposition à partir des seuls documents qu'elle contient.
- La décision n'est pas basée sur le plus bas soumissionnaire.
- Aucun résultat d'évaluation ne sera divulgué.

Échéancier proposé

- Envoi de l'appel d'offres : 12 octobre
- Date limite pour faire une offre de service : 28 octobre
- Choix du fournisseur : semaine du 31 octobre
- Rencontre de démarrage : mi-novembre
- Réalisation du mandat : à partir du 14 novembre
- Rapport d'étape : mi-janvier
- Dépôt des livrables finaux volets 1, 2.1, 2.3 et 2.4 : 20 mars
- Dépôt des livrables finaux volet 2.2 : 17 avril

Le soumissionnaire peut déposer un échéancier adapté ou révisé, tout en tenant compte des exigences des bailleurs de fonds d'avoir la majorité des livrables finaux d'ici le 31 mars 2023. Le financement du mandat est tributaire du respect des échéanciers.

Dépôt des soumissions

Voici les étapes à suivre pour soumettre votre proposition :

- Envoyer un courriel pour signifier votre intérêt à déposer une soumission dès que possible et avant le **21 octobre à 12 h**, par courriel à stheberge@eaq.quebec.
- Transmettre votre proposition avant le **28 octobre 2022 à 16 h**, par courriel à **Sylvie Théberge**
stheberge@eaq.quebec

Par l'envoi des propositions, le soumissionnaire représente et garantit à ÉAQ qu'il a pris connaissance de toutes les informations du document d'appel d'offres et qu'il comprend et accepte les clauses, charges et conditions.

Informations supplémentaires

Confidentialité

Le contenu du présent cahier des charges est donné à titre confidentiel. Toute personne ou firme qui reçoit ou détient le présent cahier s'engage à n'en dévoiler l'information que pour les besoins de l'élaboration de la soumission. De même, le contractant sera tenu de préserver le caractère confidentiel des renseignements obtenus lors des tâches en vertu du présent mandat.

Propriété de la soumission

La soumission présentée ainsi que les documents afférents et annexés demeureront la propriété exclusive d'ÉAQ et ne seront pas retournés.

Coût de préparation de soumissions

Tous les coûts de préparation des soumissions sont à la charge exclusive du soumissionnaire.

Règles sur l'offre de prix

1. Le coût indiqué par le soumissionnaire sera interprété comme un coût maximum par ÉAQ et lie le soumissionnaire en ce sens.
2. L'offre de prix doit se traduire par l'engagement du soumissionnaire à la réalisation complète du mandat précisé. Toute modification, tout ajout ou toute réduction susceptible de restreindre la portée de cet engagement entraînera le rejet de la proposition.
3. Le montant soumis inclut le coût de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaire à l'exécution des travaux de même que les frais généraux, les frais d'administration, les frais de déplacement, les avantages sociaux, les profits et les autres frais indirects inhérents au contrat et toutes les taxes applicables présentées séparément, les frais et les droits de douane, les permis, les licences et les assurances.

Réserve

ÉAQ se réserve le droit de vérifier l'information contenue dans les documents soumis par le soumissionnaire. Toute erreur ou fausseté peut entraîner le rejet de la proposition.

ÉAQ n'est en aucun cas tenue d'accepter une proposition, pas même la plus avantageuse.

Sous-traitant

Si le mandataire loue les services d'un ou de sous-traitants pour la réalisation d'une partie du mandat, ÉAQ n'est pas responsable des manquements au mandat de ce sous-traitant. Le mandataire est responsable de la compétence et de la solvabilité de chacun de ses sous-traitants. Il sera le seul responsable vis-à-vis les deux associations dans la coordination et l'exécution du mandat.

Renseignements

Si le soumissionnaire trouve qu'il y a des ambiguïtés, des oublis ou des contradictions sur la signification des documents d'appel d'offres ou pour obtenir des informations additionnelles ou des précisions sur l'appel d'offres, le soumissionnaire doit soumettre ses questions par courriel avant la date et l'heure fixées pour le dépôt des soumissions auprès de :

Sylvie Thériège
Conseillère stratégique
stheberge@eaq.quebec
Cell. : 514 916-6986

Les renseignements seront transmis sous forme d'addenda par courriel à tous les soumissionnaires.